



- CHARTE DE DEONTOLOGIE -

❖ Vision, Mission et Valeurs

Vision

Afin que l'action des associations et des fondations ait un impact toujours meilleur envers ses bénéficiaires, il est fondamental pour elles de pérenniser leur développement.

IDEAS propose de le faire, d'une part en optimisant leur mode de fonctionnement, et d'autre part en trouvant de nouveaux soutiens auprès des philanthropes.

Mission

IDEAS s'engage :

- d'une part, auprès des donateurs, à éclairer et à sécuriser leur démarche de don pour qu'ils puissent être informés de l'efficacité de la mission sociale financée. Ainsi, IDEAS a mis en place un comité autonome qui délibère sur la base de contrôles externes réalisés par des professionnels indépendants, afin de délivrer un label aux organisations éligibles au mécénat et dédié à la philanthropie.
- d'autre part, auprès des associations et des fondations éligibles au mécénat, à les aider dans l'optimisation de leur mode de fonctionnement sur l'ensemble de la chaîne caritative, de l'appel au don jusqu'à son utilisation sur le terrain. Elles peuvent ainsi être en mesure de délivrer des informations de qualité sur leur financement et la conduite de leurs missions.

Valeurs

L'action d'IDEAS s'appuie sur des valeurs de solidarité, d'engagement, d'intégrité, de professionnalisme.

IDEAS souhaite œuvrer à la mise en place de synergies dès lors qu'elles peuvent améliorer l'impact des actions menées.

Créer des synergies dans le monde de la philanthropie pour optimiser les pratiques :

Convaincue de l'importance de la création de synergies dans le monde de la philanthropie, IDEAS a mis sur pied un Comité Expert qui réunit l'ensemble des parties prenantes, **associations et fondations, experts, représentants des donateurs.**

Ses objectifs sont :

- de concevoir et faire évoluer un guide de bonnes pratiques,
- de développer une méthode d'évaluation adaptée à ce guide,
- de réfléchir aux meilleurs moyens de promotion à l'égard des donateurs.

Le guide de bonnes pratiques couvre l'ensemble de la chaîne caritative, de l'appel au don jusqu'à son utilisation sur le terrain. Il comporte trois volets : gestion financière, gouvernance, et efficacité de l'action.

❖ Les relations entre IDEAS et ses parties prenantes

Organisations éligibles au mécénat

La signature d'une charte de confidentialité entre l'organisme et IDEAS officialise la démarche d'accompagnement conduite par les conseillers bénévoles d'IDEAS.

Puis, une convention d'accompagnement formalise les engagements réciproques d'IDEAS et de l'organisme lors de la mise en place de la démarche de progrès.

Donateurs

Afin de sécuriser la démarche de don, au-delà de l'accompagnement réalisé par ses conseillers bénévoles, les contrôles externes proposés par IDEAS sur la base de son guide de bonnes pratiques sont réalisés par des professionnels indépendants.

Le comité de délivrance quant à lui, délibère en toute autonomie.

Par ailleurs, IDEAS propose sur son site internet, un « centre de ressources pour la philanthropie » qui donne aux donateurs une information de qualité sur les organisations et les projets qu'elles mènent.

Bénévoles

IDEAS s'assure le concours de nombreux bénévoles qualifiés qui contribuent pleinement à son action et à son développement.

Dans le cadre de la cellule d'accompagnement des organisations, tout bénévole se voit remettre une charte qui définit le cadre des relations et des règles du jeu qui doivent s'instituer entre les responsables de l'association IDEAS, les salariés permanents et les bénévoles.

Cette charte rappelle que l'action du bénévole s'inscrit dans la démarche générale de progrès que poursuit IDEAS et appartient au domaine du conseil et non à celui du contrôle.

Salariés

IDEAS a pour ambition d'impliquer les salariés dans les réflexions menées sur son développement, grâce à une politique de transparence, en délivrant une information claire sur son fonctionnement et ses objectifs.

IDEAS s'engage vis-à-vis des bénévoles et des salariés à :

- leur donner une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement,
- assurer leur formation et leur accompagnement par un responsable compétent,
- les aider à s'insérer et à s'épanouir au sein de l'équipe.